

LES DETERMINANTS SOCIOCOGNITIFS DE LA PRATIQUE DE LA « JUSTICE POPULAIRE » AU CAMEROUN.

TAMO WAGNE Eddie Roland,
Université de Yaoundé1.
tamowagne@gmail.com

Résumé

La « justice populaire » est plus connue comme un phénomène de masse, de populace associée à la violence, l'agression et au crime (Stozeln, cité par Moscovici, 2010). L'objectif de ce travail est de mesurer le degré de contribution des facteurs sociocognitifs dans la production de la pratique de la justice populaire sur les présumés coupables pris en flagrant délit (de vol, viol, assassinat, etc.) par la population de la ville de Yaoundé au Cameroun ; ceci dans un contexte de pauvreté et à la pesanteur des déterminismes structurels, dans lesquels un citoyen démuné, doit agir pour défendre ses droits et accéder à la justice. Cet article veut restaurer dans l'analyse de la pratique de la justice populaire la dimension sociocognitive dans son explication et sa compréhension. En contribution à la littérature psychosociale, la présente recherche propose que les individus ne sont ni esclaves de leurs pulsions, ni jouets de leur environnement. (Bandura & al. 2010 ; & Moscovici 2010) Ainsi, selon le réseau d'influences, ces derniers contribuent à leurs propres motivations, comportements et développement. Pour vérifier nos hypothèses, il a été conçu et passé un questionnaire avec un échantillon de 4500 personnes sélectionnées dans les sept arrondissements de la ville de Yaoundé, par l'échantillonnage accidentel. Ce travail corrélationnel cherche à évaluer le poids de la contribution des facteurs sociocognitifs dans l'application de la justice populaire par les individus de la ville de Yaoundé. La vérification des hypothèses par les tests de corrélation et l'analyse multivariée, montrent que, nos hypothèses ont été confirmées avec de forts taux de coefficients de corrélation (0.75 et 0.90). En effet, les capacités de symbolisation, vicariante, de prévoyance, d'autorégulation et d'autoévaluation ont, selon cette recherche, une contribution forte et significative à l'application de la pratique de la justice populaire sur des présumés coupables. Ceci est d'autant significatif au regard de l'analyse discriminatoire qui a permis de mesurer le poids des facteurs individuels dans la production de ces comportements collectifs

agressifs. Contrairement aux idées de Lebon et ses continuateurs, les variables sociocognitives contribuent significativement dans la production des comportements collectifs et particulièrement chez les lyncheurs des présumés coupables.

Mots Clés : *cognition sociale, pratique de la justice populaire, la capacité de symbolisation, capacité vicariante, capacité de prévoyance, autorégulation, autoévaluation.*

Abstract

The lynching is known as the phenomenon of mass or crowding associated to violence, aggression and criminality. (Stozeln, cited by Moscovici, 2010) The authors working in that field thought that the behavior of people who took part or apply lynching is massively justified by feeling, emotion, and unconsciousness, shortly, their behavior is guide by the primitive ant wild dimension of their personality. This explanation of crowd behavior is link to the binary model of social influence which focused on the affective dimension of personality only. This explanation, biased on subjective aspect of human being, is poor to explain that behavior. The aim of this thesis is to take into consideration the cognitive and social aspects of personality in the explanation of the behavior of people before, during and after lynching. In contribution to that literature, the actual research, argue that, the peoples are not slaves of theirs drives or pulsions, they are not the game of their environment. According to their influence network, they contribute actively to the development of their own motivations and behavior. (Bandura & al. 2010; & Moscovici 2010. In order to verify this hypothesis, a sample of 4500 people is selected through inconvenient sample coming from the seven subdivision in Yaoundé in diverse social, educational, religious and age domains. The questionnaire is used to collect data. This data are analyzed through the test of correlation and multiple analysis. This correlational work tried to evaluate the weight of each factor within the application of lynching toward presume guilty people. The verification of hypothesis showed that all our hypothesis are confirmed with a high rate of contribution. In opposition to Lebon mining's and their continuators, the cognitive variable contribute significaly to the production of collective behavior particularly for people who apply the Practice of lynching toward presumed guilty people.

Keys Word : *social cognition, lynching practice, symbolisation, vicariant capacity, prévoyance, autoregulation, autoevaluation.*

1-Contexte de la recherche

L'avènement de la démocratie et du libéralisme en Afrique en général et au Cameroun en particulier a eu comme conséquences négatives, la recrudescence de la justice populaire dans les grandes villes africaines. En tant que phénomène de foule associé à la violence et à la criminalité, beaucoup d'auteurs avaient identifié comme causes les aspects affectifs de la personnalité en mettant l'accent sur la dimension primitive et bestiale de la personne. Cette explication fondée sur le modèle d'influence binaire s'avère insuffisante pour la compréhension du phénomène. Dans la mesure où l'individu est un tout c'est-à-dire une entité constituée des aspects affectifs et surtout cognitifs et sociaux. La psychologie sociale étudie les relations entre les personnes elles-mêmes (interaction) et entre la personne et la société. Cette société a mis sur pied des normes et des valeurs qui sont intériorisées par chaque personne par la socialisation à travers plusieurs appareils (famille, l'école, la religion, et d'autre association et institutions. Ces normes et valeurs ont pour but de réduire l'anarchie, la violence, mais surtout rendre équitable et stable les relations entre les personnes. Cependant, lorsque ces normes et valeurs deviennent défailtantes, connaissent des insuffisances dans leurs applications, elles laissent l'individu dans le vide, dans l'incertitude. La norme supposée faire le contrôle social semble relâcher voire défailtante. Dans cette situation d'incertitude, la personne semble s'autoréguler afin d'assurer sa survie. Le lynchage des présumés bandits serait alors un acte par lequel la personne assure sa survie lorsqu'elle est confrontée à une menace ou un danger d'une part, et d'autre part pour combler le vide créé par la défailtance des normes et des valeurs de la société. Le lynchage en psychologie sociale et expérimentale est plus connu sous le concept de « comportement de foule ».

2- Problématique de la recherche

Il ressort de la description de comportement de foule ou du fonctionnement de l'individu en situation de foule tel que mené par Le Bon (1895) ; Tarde (1901) ; Sighele (1901) ; Freud (1921) ; Allport (1924), que cet individu serait fortement dominé par l'affectivité. Ils pensent qu'en situation de foule, l'individu fonctionne de façon automatique, il est suggestible, l'inconscient le domine, ses actes sont démesurés, leurs émotions sont mutuellement exaltées, il a le sentiment illusoire de la toute-puissance, bref c'est la dimension primitive et bestiale qui habitent l'individu. Il s'agit ici d'une influence sociale perçue dans une approche fonctionnaliste.

Cependant, dans les analyses portant sur la question des foules, il s'y dégage une unité d'approche. C'est une analyse en une unité binaire. (Emtcheu, 2010). Lebon (1895), Tarde (1901), Freud (1921), Zimbardo (1960), Richer (1996), etc. ont circonscrit les modalités de leur analyse entre les meneurs et les suiveurs. Ce même processus fut mis en évidence dans l'approche piagétienne lorsqu'il analysait la relation entre un sujet et un objet dans la construction et l'acquisition des connaissances. Piaget est convaincu que seule l'action du sujet sur les objets favorise le développement cognitif. D'ailleurs toute sa théorie tient dans la relation cognitive d'un sujet avec le monde physique environnant. Dans le même ordre d'idée, Freud, dans son développement affectif interprète la relation sujet à sujet (relation mère enfant, relation pair-adolescent, relation totémique, etc. Tout ceci ne concerne pas uniquement la psychologie du développement ; en effet toute la psychologie a eu pour modèle de fonctionnement le système binaire, c'est à dire l'analyse de la relation cognitive et de la relation affective entre deux modalités à savoir : sujet-objet ou sujet-sujet.

La question que soulève la théorie des auteurs de la psychologie des foules cités plus haut semble insuffisante pour expliquer la conduite des individus en situation de foule. Ceci

dans la mesure où non seulement leur analyse est restée binaire (meneurs-suiveurs), mais aussi cette analyse est fortement dominée par l'affectivité (émotion, sentiment, désir, plaisir, inconscient, imitation, etc.), les éléments cognitifs semblent rares ou absents dans leurs explications. Or comme le souligne Weill-Barrais, (1993.P. 55), le comportement humain est la résultante de tous les aspects de sa personnalité et particulièrement les aspects cognitifs, conatifs et affectifs.

L'approche réunissant les trois modalités n'est pas encore faite à grande échelle, malgré la pertinence que les psychologues accordent à cette approche triadique. Et pourtant, une telle approche à une portée théorique très large. Pour parvenir à ce modèle d'analyse, il suffit tout simplement d'intégrer la modalité « objet » dans la relation à autrui. (Emtcheu, 2010). En intégrant la modalité objet dans l'interaction des individus en situation de foule, on sort du modèle binaire en considérant l'acte de foule comme un acte social, et par conséquent, régi par la relation d'influence.

Dans l'analyse de la relation sociale et par conséquent de la relation d'influence, deux ruptures ont été effectuées dans le domaine de la psychologie des foules. En montrant que le modèle à deux entités (meneurs-menés) doit être remplacé par le modèle à trois entités, nous avons effectué une mutation, ceci dans la mesure où l'objet (le projet des meneurs, ses intentions) et non le meneur seulement est aussi une source d'influence. Cette mutation est nécessaire, car comme l'affirme Moscovici (1989) elle est conforme à la réalité sur le plan cognitif. En effet, les présumées théoriques de la psychologie sociale sur les représentations, affirment qu'il existe toujours une relation, un rapport ou un lien étroit entre les cognitions et les pratiques. Selon Leny (1950), la cognition est un ensemble de connaissances et de croyances dont certaines peuvent être erronées, inadéquates avec leurs liens et dont on peut les adjoindre les représentations correspondantes. Selon Moscovici

(1989) cité par Ebale Moneze (2001, p.9), « *la cognition se rapporte à la perception de l'individu et à son analyse logique de l'information qu'il a sur les autres, sur les objets et les situations de son environnement. C'est-à-dire la façon dont il caractérise les personnes et les objets qui l'entourent* » (Ebale, 2001, p8). La cognition renvoie alors au traitement de l'information venant de l'extérieur par un individu.

Selon Ebale Moneze (2001), lorsqu'un individu est interpellé par un objet stimulus, il dispose de quelques informations pour l'appréhender. Ces informations sur ces objets lui permettent de le reconstituer mentalement. Ces repères cognitifs et mentaux, qui servent à lire le réel, sont différents d'un individu à l'autre, de son groupe d'appartenance, de son milieu socio-professionnel et de ses intérêts du moment. D'après Moscovici, (1989), l'importance que revêt l'objet auprès d'un individu et les informations y afférentes ont une influence sur la façon dont il l'appréhende. De ce fait, la focalisation sur un objet par un individu est fonction des relations entretenues avec ledit objet. Le degré de focalisation d'une personne sur un objet permet d'évaluer son niveau d'implication ou sa distance vis à vis du dit objet (Ebale, 2001, p.10).

Ainsi les informations reçues sur les autorités judiciaires, les forces de maintien de l'ordre, les observations des scènes de justice populaire ; les actions des meneurs et des suiveurs, la réaction des forces de l'ordre et des autorités judiciaires sur ce phénomène d'anomie, sont captées, traitées et stockées en mémoires pour l'attente d'une situation favorable, pour les transformer en pratique. C'est cette capacité de rappel et de l'utilisation des informations entendues, reçues, vues et partagées par les individus et entre ces derniers en situation de foule qui fondent ce travail de recherche.

L'actuelle recherche se situe dans la perspective des travaux qui établissent un lien entre les perceptions –

représentations sociales qu'opèrent les individus d'un groupe social sur un objet à une période donnée et leurs pratiques comportementales (soit pro sociale, soit anti sociale) (Moscovici, 1989). Elle a mis à l'épreuve le postulat selon lequel les individus ne sont ni esclaves de leurs pulsions ni jouets de leur environnement. Ainsi, selon le réseau d'influences, ces derniers contribuent à leurs propres motivations, comportements et développement. En d'autres termes, les facteurs sociocognitifs des individus en situation de foule contribuent significativement à l'application de la pratique de la justice populaire sur des présumés coupables pris en flagrant délit.

3-Questions de la recherche

En effet, la lecture approfondie de la théorie sociale cognitive ont permis d'identifier cinq facteurs cognitifs à savoir (la capacité de symbolisation des individus, la capacité vicariante des individus, la capacité de prévoyance des individus, la capacité d'autorégulation des individus et la capacité d'autoanalyse de ces derniers). Ces facteurs sociocognitifs semblent avoir un poids significatif dans la production des comportements collectifs agressifs par la population de la ville de Yaoundé. D'ailleurs selon Bandoura (1977) Ces capacités permettent aux individus de déterminer cognitivement leurs comportements.

Ainsi de façons spécifiques :

La capacité de symbolisation des individus en situation de foule contribue-t-elle significativement à l'application de la justice populaire sur les présumés coupables dans la ville de Yaoundé ?

La Théorie Sociale Cognitive (TSC) affirme que la majorité des influences externes de notre comportement est traitée par des processus cognitifs. La symbolisation renvoie à la reconnaissance des symboles et leur utilisation par les individus

dans une situation donnée. Cependant, d'après Bandura, les symboles (images mentales, mots, gestes, posture du corps, expression faciale, cris, etc.) permettraient l'activation de ces processus et permettent aux humains de donner du sens et de la continuité à leurs comportements ; ils permettent également d'élaborer des processus de résolution de problèmes par lesquels l'individu pourra prévoir ses actions futures et s'y engager. Grâce à cette capacité de prédiction, une personne pourra évaluer les conséquences d'une action sans pour cela passer à l'acte (Bandura, 1989).

La capacité vicariante des individus en situation de foule contribue-t-elle significativement à l'application de la justice populaire sur les présumés coupables dans la ville de Yaoundé ?

Le processus vicariant fait référence à l'habileté des individus à apprendre à partir de l'observation des autres et cet apprentissage par observation, donne la capacité d'évaluer la pertinence d'un nouveau comportement sans avoir à l'expérimenter (Bandura, 1997a; 1986; 1989). Ces informations encodées sous forme de symboles serviront de guide à de futurs comportements. Le processus vicariant entraîne une économie importante en limitant la perte de temps des apprentissages par essais et erreurs ainsi que la limitation des erreurs qui pourraient s'avérer fort coûteuses, voire fatales à l'individu. Enfin, les capacités vicariantes permettent d'explorer des situations et des activités dans le cadre d'un nouvel apprentissage, hors de portée à cause des contraintes de temps, de ressources ou de mobilité.

Par exemple, en donnant accès à de nouveaux environnements, la télévision et Internet ont permis d'étendre notre répertoire de modèles. L'apprentissage par observation (apprentissage vicariant) est régulé par quatre processus : l'attention, la rétention, la reproduction et la motivation (Bandura, 1969 ; 1977 ; 1986 ; 1989).

La capacité de prévoyance des individus en situation de foule contribue-t-elle significativement à l'application de la

justice populaire sur les présumés coupables dans la ville de Yaoundé ?

Selon la TSC la majorité des comportements est intentionnelle et dictée par la prévoyance. Cette dernière fait référence à la capacité d'un individu à se motiver et à guider ses actions par anticipation des résultats (Bandura, 1989). Même si la TSC conserve l'idée que les stimuli influencent la probabilité de la réponse, et ceci par anticipation des résultats, elle ajoute cependant que la réponse n'est pas nécessairement et directement associée aux stimuli présents, mais d'abord aux expériences antérieures ayant créé des attentes quant aux résultats. La probabilité d'initier ou non certains comportements serait bien plus influencée par l'attente des conséquences, bien plus que par les résultats possibles. Les attentes font référence à l'évaluation que fait un individu des conséquences de son comportement ; c'est donc la capacité de réguler le comportement à partir des attentes qui détermine le mécanisme de prévoyance du comportement ; celui-ci dernier est influencé quand la capacité de prévoir une action (prévoyance) est traduite en objectif et en action par l'utilisation du mécanisme d'autorégulation.

Ici il est question d'interroger les raisons émises par la population pour justifier l'application de la justice populaire telles que « être victime ou avoir des proches victimes des forfaits (vol, viol, agression, braquage, assassinat, etc.) des présumés coupables ; l'intention de la population à faire reculer l'effectif des hors la loi, de sécuriser leur quartier, leur vie et celle des proches, leur biens et ceux des proches ; de se venger contre l'inefficacité, la corruption, le laxisme, le népotisme des autorités et personnels judiciaires, des agents et personnels des forces de maintien de l'ordre public ; de se venger de la terreur et des menaces de ces hors la loi ; de se venger de la complicité entre certains hors la loi, le personnel judiciaire et certains force de l'ordre. Se mettre en action pour

sanctionner les juges, les magistrats et les procureurs, pour démontrer leur puissance face aux hors la loi ; etc.

De plus Ici il est question d'interroger les expériences acquises par les individus aux vues des observations des scènes de l'application du lynchage, qui favoriseraient l'application de la justice populaire sur les présumés coupables. Il s'agit des actions efficaces (observées, stockées en mémoire et reproductibles par les individus si l'occasion se présente) telles que : la puissance des acteurs observés, l'efficacité du crime observé, l'efficacité de l'agression observée, un crime suivi par des effets non désagréable observés, la domination des lyncheurs suivi par des effets non désagréables, la participation élevé à la scène de lynchage, l'application des mêmes actions au présumés coupables et surtout le fait de n'avoir jamais été inquiété après une scène de lynchage.

La capacité d'autorégulation des individus en situation de foule contribue-t-elle significativement à l'application de la justice populaire sur les présumés coupables dans la ville de Yaoundé ?

Cette capacité se définit par le pouvoir que possède un individu de contrôler son comportement. C'est grâce à lui que l'individu passera petit à petit d'un locus de contrôle externe à un locus de contrôle interne.

L'autorégulation se développe par un jeu d'influences réciproques, individu/ société, ceci incluant les niveaux de standards de l'individu et les niveaux sociaux et moraux. Les individus se fixent continuellement des objectifs et comparent les résultats selon leurs niveaux d'accomplissement personnel. Ainsi, les standards peuvent motiver quelqu'un à travailler davantage ou à modifier son comportement selon les objectifs poursuivis. Trois facteurs semblent déterminer le niveau de motivation d'un individu : premièrement le **sentiment d'auto efficacité** : celui-ci affecte fortement l'initiation d'un comportement ; les personnes possédant un bon niveau

d'efficacité ont beaucoup plus de chances de persévérer dans une tâche que les autres.

Le feed-back est le second facteur intervenant dans la motivation ; c'est par lui qu'une personne apprend à contrôler et à ajuster ses efforts dans la poursuite de ses objectifs en les rendant plus réalistes et accessibles. De plus, le feed-back permet d'augmenter le sentiment d'auto efficacité. Le troisième facteur touche l'anticipation du temps requis à l'accomplissement de l'objectif : plus le temps requis est long plus la probabilité de l'atteinte de l'objectif est compromise : les objectifs à court terme seront plus facilement réalisés et contribueront à augmenter les niveaux de motivation. Le comportement est également régulé par les standards moraux et sociaux. L'évaluation de nos propres réactions par la critique interne (approbation ou réprimande) ainsi que les standards moraux peuvent influencer nos actions (Bandura, 1986 ; 1991). Ces standards se développent par l'observation d'autrui, par l'éducation, la religion et les médias. Bandura défend l'idée que l'observation du comportement serait plus déterminante que les instructions verbales, principalement en ce qui concerne l'éducation des enfants. Cependant, il admet que certains individus pourront au cours de leur vie, différer des standards qu'ils ont modélisés, lors d'un changement de statut social.

Ainsi, les standards intériorisés dépendent du niveau de compatibilité avec le modèle, de la valeur rattachée à l'activité, ainsi que de la perception qu'à un individu de son locus de contrôle. C'est à partir du processus d'auto régulation que le comportement pro social sera intériorisé (Bandura, 1989 ; 1991).

Ici il est question d'interroger la distorsion cognitive des individus après des scènes d'application du lynchage, qui favoriseraient l'application de la justice populaire sur les présumés coupables. Il est question de dénier l'acte accompli en invoquant des raisons fallacieuses pour échapper aux conséquences négatives dudit acte que les états émotifs et les

sentiments (la famine, l'ivresse, colère, etc.), nier le tort commis sur un être humain, nier que ce présumé coupable est lui-même une victime d'une part, et d'autre part minimiser la gravité de l'acte posé en énonçant des propos telle que :- atténuer le tort causé à autrui (ça ne lui fait pas mal, il va s'en remettre le plus vite) ; -attribuer le délit du crime des victimes à leur action (C'est lui qui a cherché) ; - attribuer l'acte à une nécessité morale supérieure (l'acte n'est pas bon, ce n'est que justice, c'est salubre)

La capacité d'auto-analyse des individus en situation de foule contribue-t-elle significativement à l'application de la justice populaire sur les présumés coupables dans la ville de Yaoundé ?

L'autoanalyse permet à l'individu d'évaluer ses expériences, de réfléchir sur ses processus de pensée et de les modifier selon ses besoins. Le sentiment de compétence est le principal aspect de l'auto analyse encourageant l'activation de certains comportements. Selon la TSC, les individus développent une perception de leurs propres habiletés et caractéristiques, qui guideront par la suite leur comportement, déterminant ce qu'ils tenteront d'accomplir ainsi que la quantité d'efforts qu'ils déploieront en vue de la performance requise. (Bandura, 1977). Ainsi, le sentiment de compétence d'un individu se développe à partir de ses réussites passées, de l'observation des succès et des échecs des autres, des encouragements de l'entourage ainsi qu'à partir de ses propres états physiologiques (nervosité, anxiété, émotions) suscitées lors de l'observation du comportement d'autrui (Bandura, 1977). La comparaison entre ses propres performances et celles de ses pairs est une source importante dans le développement du sentiment de compétence.

Ici il est question d'interroger les décisions prises par les individus aux vues de la terreur et des menaces qu'ils vivent, qui favoriseraient l'application de la justice populaire sur les

présûmés coupables. Ce choix peut être lié à l'évaluation de la situation c'est-à-dire la saisie de l'opportunité, à la perception positive du lieu de l'application du lynchage, à la capacité de puissance personnelle des individus ; à l'évaluation des actions c'est-à-dire la connaissance des techniques utiles pour mettre hors d'état de nuire les présûmés coupables, le sang-froid des individus et le temps nécessaire pour la réalisation de la sentence ; et enfin l'évaluation des conséquences de leurs décisions à savoir le risque d'être pris en flagrant délit, la célérité de la sanction, la confrontation à la victime, l'appréciation sociale de l'acte, et l'appréciation de l'acte par la morale

Il s'agit de l'interaction entre les meneurs et les suiveurs afin de se débarrasser des hors la loi telle que : -initier le cri de détresse ; -initier la course poursuite ; -initier la bastonnade ; -initier supplice d'injection ; Initier les amputations des membres ; -initier les brûlures au fer à repasser ; -apport de l'essence ; de l'eau, de l'huile ; le jet des cailloux, bois, fer, etc.

4- l'objectif de la recherche

Dans ce travail, il s'agit de manière générale, d'évaluer le poids de la contribution des variables sociocognitives ou le niveau de corrélation de ces variables dans la production du comportement de l'individu en situation de foule. En effet, quel est le niveau de contribution de la capacité de symbolisation, de la capacité vicariante, de la capacité de prévoyance, de la capacité d'autorégulation et de la capacité d'autoanalyse des individus en situation de foule dans l'application de la justice populaire sur les présûmés coupables dans la ville de Yaoundé ?

De façons spécifiques, il s'agit :

Evaluer le niveau d'implication de la capacité de symbolisation des individus en situation de foule dans l'application de la justice populaire sur les présûmés coupables dans la ville de Yaoundé.

En fait-il s'agit de mesurer le niveau de corrélation entre le fait d'utiliser les cris de détresse et d'alerte, l'utilisation des images, des stéréotypes, des préjugés, des opinions des attitudes comme éléments de l'activateur de leurs comportements, comme élément favorisant la continuité de la pratique, comme élément favorisant l'élaboration du processus résolution des problèmes de sécurité auxquels ils sont confrontés (vol, viol, assassinat, braquage, règlement de compte, inimitié etc.), comme élément favorisant la prévention de leurs actions futures (faire usage des cris de détresse et d'alerte, faire la course poursuites derrière les présumés coupables, mise à l'arrêt de ces derniers, frapper violemment et à mort ces hors la loi, ligoter les hors la loi et même les brûler vif) ; comme élément favorisant leur engagement dans l'action (défier les forces de l'ordre, risquer leur vie, leur liberté, leur ressources matérielles et financières et en fin comme éléments favorisant l'évaluation des conséquences de leurs actions et de donner sens à leur comportement (faire du bien à la population, se venger et venger leurs proches victimes des forfaits présumés coupables etc.) et la pratique de la justice populaire

Evaluer le niveau d'implication de la capacité vicariante des individus en situation de foule dans l'application de la justice populaire sur les présumés coupables dans la ville de Yaoundé.

En fait il s'agit de mesurer le niveau de corrélation entre les actions efficaces observées et stockées par les individus des scènes de vindicte populaire, la capacité de reproduction de ses actions au moment opportun et la pratique de la justice populaire. il s'agit par exemple de la puissance des acteurs, l'efficacité du crime observé, des actes suivi des effets non désagréables (pousser les cris de détresse et d'alerte, faire la course poursuite derrière un présumé coupable, la mise aux arrêts d'un présumé coupable, son ligotage et sa mise à taba et à la mort) ; la domination suivi des effets non désagréables ; la

réurrence ou le taux élevé de l'existence de la justice populaire dans leur environnement ; les mêmes actions appliquées aux présumés coupables. De plus, il s'agit de mesurer le niveau de corrélation entre le fait d'observer et de sélectionner des actions pertinentes et efficaces d'une scène de vindicte populaire et leurs utilisations au moment opportun ; le fait retenir, de connaître et de rappeler ses actions au moment opportun ; le fait d'être capable de reproduire ces actions observées, sélectionnées, retenues, connues pour mettre hors d'état de nuire un présumé coupable. Dans le même ordre d'idée il est question de mesurer le degré de corrélation entre les motivations (raisons ou justifications) et la pratique de la justice populaire. En effet le fait de réduire l'insécurité grandissante dans leur localité, l'intention de la population à faire reculer l'effectif des hors la loi, de sécuriser leur quartier, leur vie et celle des proches, leur biens et ceux des proches ; de se venger contre l'inefficacité, la corruption, le laxisme, le népotisme des autorités et personnels judiciaires, des agents et personnels des forces de maintien de l'ordre public ; de se venger de la terreur et des menaces de ces hors la loi ; de se venger de la complicité entre certains hors la loi , le personnel judiciaire et certaines force de l'ordre. Se mettre en action pour sanctionner les juges, les magistrats et les procureurs, pour démontrer leur puissance face aux hors la loi ; etc. et la pratique de la justice populaire.

Evaluer le niveau d'implication de la capacité de prévoyance des individus en situation de foule dans l'application de la justice populaire sur les présumés coupables dans la ville de Yaoundé.

En fait il s'agit de mesurer le niveau de corrélation entre la prévention les actions telles que (agir pour se sentir vivre, agir pour se mettre hors d'état de danger, agir pour se procurer du plaisir, agir pour de venger, agir pour protéger ses biens et ceux des proches, agir pour sanctionner la complaisance et la complicité des autorités judiciaires des forces de l'ordre, etc.) ;

la prévention de l'agression telles que (l'agression préventive pour se protéger contre la terreur et les menaces des hors la loi, pour réparer un tort, comme vengeance contre la corruption, la laxisme et le népotisme dans l'environnement judiciaire) ; en fin la prévention de la domination telles que (pour exercer sa puissance, pour faire souffrir les hors la loi, pour bénéficier de l'approbation sociale, pour protéger ses biens, pour survivre, etc. et la pratique de la justice populaire.

Evaluer le niveau d'implication la capacité d'autorégulation des individus en situation de foule dans l'application de la justice populaire sur les présumés coupables dans la ville de Yaoundé.

En fait il s'agit de mesurer le niveau de corrélation entre le déni de l'acte accompli en invoquant des raisons fallacieuses pour échapper aux conséquences négatives de l'acte posé telle que les états émotifs et les sentiments (la famine, l'ivresse, colère, etc.), nier le tort commis sur un être humain, nier que ce présumé coupable est lui-même une victime d'une part, et d'autre part minimiser la gravité de l'acte posé en énonçant des propos telle que :- atténuer le tort causé à autrui (ça ne lui fait pas mal, il va s'en remettre le plus vite) ; -attribuer le délit du crime des victimes à leur action (c'est lui qui a cherché) ; - attribuer l'acte à une nécessité morale supérieure (l'acte n'est pas bon, ce n'est que justice, c'est salubre) bref il est question de mesurer le niveau de corrélation entre l'utilisation des locus of control et la pratique de la justice populaire sur des présumés coupables.

Dans le même ordre d'idée il est question de mesurer le niveau de corrélation entre le sentiment d'auto efficacité des lyncheurs (leur conviction de la réussite des actions de la justice populaire : -initier et réussir le cri de détresse et d'alerte ; -initier et réussir la course poursuite ; -initier et réussir la bastonnade ; -initier et réussir le supplice d'injection ; Initier et réussir les amputations des membres ; -initier les brûlures et réussir de faire

passer les présumés coupables au fer à repasser ; -apport de l'essence ; de l'eau, de l'huile ; le jet des cailloux, bois, fer, etc.

De plus il est question de mesurer le niveau de corrélation entre le feed-back des actions des lyncheurs (approbation ou rejet de leur action par la population : moyen rapide de mettre hors d'état de nuire les hors la loi, son efficacité face à la justice formelle, mauvaise pratique, acceptation des pratique acte de justice populaire, etc.

Evaluer le niveau d'implication de la capacité d'auto-analyse des individus en situation de foule dans l'application de la justice populaire sur les présumés coupables dans la ville de Yaoundé.

En fait il s'agit de mesurer le niveau de corrélation entre l' auto-évaluation de la situation telle que : la saisie de l'opportunité, à la perception positive du lieu de l'application du lynchage, à la capacité de puissance personnelle des individus ; l'auto-évaluation des actions telles que : la connaissance des techniques utiles pour mettre hors d'état de nuire les présumés coupables, le sang-froid des individus et le temps nécessaire pour la réalisation de la sentence ; et enfin l'auto-évaluation des conséquences de ses actes telles que : le risque d'être pris en flagrant délit, la célérité de la sanction, la confrontation à la victime, l'appréciation sociale de l'acte, et l'appréciation de l'acte par la morale et la pratique de la justice populaire.

De plus, en fait, il s'agit de mesurer le niveau de corrélation entre le sentiment de compétence et la pratique de la justice populaire. En effet, la perception la perception de ses propres habiletés et caractéristiques, la conscience de ses réussites passées, les encouragements des autres, l'état physiologique des individus comme la colère et la nervosité favoriserait la pratique de la justice populaire.

Cette évaluation de la contribution des facteurs sociaux cognitifs permettra de comprendre la distance des individus vis-à-vis de l'application ou l'usage de la justice formelle pour la

résolution de leurs différentes préoccupations notamment les injustices vécues ou perçues, d'une part, et d'autre part comprendre la ruée de cette population à l'utilisation des justices alternatives pour se rendre justice afin de trouver des stratégies pour faire reculer la recrudescence des justices parallèles qui plombent l'Etat de droit, le développement et la cohésion sociale harmonieux. Ce travail n'est aucunement une apologie à la pratique des justices alternatives négatives, qui est un recul pour le développement de la société moderne, mais également par la morale, l'éthique et les religions.

5-Formulation des hypothèses de la recherche

« Des facteurs socio-cognitifs sont impliqués dans l'option pour la pratique de la justice populaire sur des présumés coupables dans la ville de Yaoundé » En fait, ce travail postule que « *Les individus en situation de foule ne sont ni esclave de ses pulsions, ni le jouet de leur environnement. Ils contribuent à leur propre motivation, leur propre comportement et leur propre développement* » autrement dit : « il existe une corrélation significative entre la capacité de symbolisation des individus, la capacité vicariante des individus, la capacité de prévoyance des individus, la capacité d'autorégulation des individus et la capacité d'autoanalyse de ces derniers et la pratique de la justice populaire sur les présumés coupables.

6-Méthodologie de la recherche

6.1 Population de la recherche

La ville de Yaoundé au Cameroun, capitale politique du pays, est le site choisi pour cette recherche. Ce choix tient du fait que le phénomène de justice populaire y connaît une certaine recrudescence. La population de cette recherche est constituée des hommes et des femmes habitant cette ville. Elle se retrouve autant dans les quartiers dits « opulents » que dans les quartiers

démunis, enclavés, désorganisés et anarchiques. Ces personnes se retrouvent dans toutes les catégories socio-professionnelles (cadres supérieurs, cadre moyens, employés, travailleurs des secteurs informels, sans emploi, commerçant, cultivateurs, ménager(ère), élèves, étudiants, transporteurs (taxi, moto et autres) ; et de tous les niveaux d'éducation (aucun niveau scolaire, le primaire, le secondaire et le supérieur). Ces individus sont à la fois acteurs et victimes de la pratique de la justice populaire, surtout ceux des quartiers démunis. C'est parmi cette population qu'un échantillon sera construit

6.2 Technique d'échantillonnage et échantillon

Avec une population d'environ quatre millions d'habitants, elle est inégalement répartie dans les sept (07) arrondissements que compte la ville de Yaoundé. Pour ce travail, l'échantillonnage non probabiliste de type « à priori » et l'échantillonnage accidentel ont été choisis. L'échantillonnage par jugement à priori consiste à sélectionner des individus dont on pense, avant de les interroger, qu'ils peuvent être détenteur d'informations pertinentes pour l'étude. Pour l'échantillonnage accidentel, il consiste à proposer son instrument de collecte de données à toutes personnes que l'on rencontre et se trouvant dans le site de la recherche. L'échantillon sera construit après une enquête sur la connaissance et la fréquence de participation sur la justice populaire. Nous comptons interroger 4500 personnes, des deux sexes, de toutes les générations, de toutes les catégories socio-professionnelles habitant la ville de Yaoundé ou de passage.

Pour cela il est envisagé de retenir par catégories socioprofessionnelle, par tranche d'âge et par sexe un nombre important d'individus voulant bien participer à notre recherche ; ils sont répartis comme suit :

Localités concernées	Catégories socio professionnelles						Total
	Sans emploi	Elèves/ étudiants	Travail leurs du secteur informel	Ouvriers et employé	Cadres moyens	Cadres supérieurs	
Yaoundé 1	115	120	175	110	75	50	645
Yaoundé 2	115	120	175	110	75	50	645
Yaoundé 3	115	120	175	110	75	50	645
Yaoundé 4	115	120	175	110	75	50	645
Yaoundé 5	115	120	175	110	75	50	645
Yaoundé 6	115	120	175	110	75	50	645
Yaoundé 7	115	120	160	110	75	50	630
Total	805	840	1210	770	525	350	4500

Nos soins

6.3 Description de l'outil de collecte des données

Dans l'analyse des facteurs sociocognitifs et le niveau de la pratique du lynchage des présumés coupables, ces variables, qui sont celles qui nous intéressent, ne sont pas, par définition, directement observables. Elles se manifestent par un certain nombre d'attitudes des individus habitant la ville de Yaoundé. D'où l'utilisation du questionnaire de recherche.

Pour explorer ces comportements, Moscovici accorde une place de choix aux attitudes. Des quatre échelles, celle qu'utilise Moscovici et que nous allons utiliser dans la construction du questionnaire est l'échelle ordinale. Créé par Likert en 1933, l'échelle de Likert (ou échelle ordinale, échelle d'attitude) est le plus souvent utilisé pour répondre aux préoccupations en

sciences humaines et sociales. Dans cette étude, notre échelle est calquée sur le modèle général utilisé dans les études sur les attitudes. Pour valider nos items, nous avons procédé à des opérations mathématiques pour évaluer la capacité de chaque item à mesurer effectivement l'attitude concernée.

6.4 Présentation de l'outil de collecte de données

Notre pré-test a consisté à construire une première échelle d'attitude et de la faire passer à quelques participants afin de l'ajuster. Pour un début, notre instrument de collecte de donnée comptait 100 items. La première vérification s'est déroulée sur la période s'étendant du 02 au 15 janvier 2023, avec le concours de 15 personnes. Ces derniers ont relevé des difficultés dans la compréhension des items ainsi qu'à la longueur du questionnaire. Leurs remarques et observations, ajoutées aux analyses des résultats nous ont permis de reformuler nos items et de réduire sa quantité. Finalement nous nous sommes arrêtés à 92 items pour la variable indépendante, 12 items pour la variable dépendante et 8 items pour les informations générales les caractéristiques des personnes de notre échantillon, soit au total 112 Items pour cette recherche.

6.5 Structuration de l'outil de la collecte des données

Le questionnaire utilisé pour la collecte des données de cette thèse est un document de 14 pages constitué de 7 grandes parties, à savoir les caractéristiques personnelles du répondant (1), la capacité de symbolisation de répondant (2), la capacité vicariante du répondant (3), la capacité de prévoyance du répondant (4), la capacité d'autorégulation du répondant (5), la capacité d'autoanalyse du répondant (6), la pratique ou l'application de la justice populaire (7)

La première partie est consacrée au recueil des informations sur les caractéristiques de notre échantillon avec 8 items pour répondre à cette préoccupation. Ces informations portent sur l'âge du répondant, son genre, sa situation

matrimoniale, son niveau d'étude, sa situation professionnelle, sa religion, son statut de participant à une scène de justice populaire, et sa fréquence de participation à cette action punitive. Les questions de cette première partie vont de l'item Q1 à l'item Q8.

La deuxième partie est consacrée au recueil des informations sur la capacité de symbolisation des individus de la population avec 24 items pour répondre à cette préoccupation. Les questions portent sur la reconnaissance et l'utilisation des mots et expressions inducteurs ou stimulateurs comme les cris de détresses et les cris d'alertes invitant toutes personnes dans cet environnement à une aide ou un secours contre des présumés coupables, d'une part et d'autres part à la reconnaissance et l'utilisation des stéréotypes, des préjugés, des images, des opinions, des attitudes, bref des fonctions mentales comme la perception et les représentations sociales du système judiciaire camerounais, pour justifier l'application de la justice populaire sur des présumés coupables pris en flagrant délit. Les questions de cette deuxième partie vont de l'item Q9 à l'item Q33.

La troisième partie est réservée au recueil des informations sur la capacité vicariante des individus avec 17 items pour répondre à cette préoccupation. Cette partie porte essentiellement sur la capacité d'attention et de sélection des actions pertinentes et efficaces, la rétention et le stockage de ces schèmes d'actions et enfin le rappel ou la reproduction des actions efficaces observées dans leur quartier, dans la rue, aux postes téléviseurs, ou des réseaux sociaux des actes et actions liés à la pratique de la justice populaire. Les questions de cette troisième partie vont de l'item Q34 à l'item Q51.

La quatrième partie est consacrée au recueil des informations sur la capacité de prévoyance des individus de la population avec 17 items pour répondre à cette préoccupation. Elle porte sur les intentions, les buts et les motivations à agir pour se protéger des forfaits des hors la loi, de la protection de leur biens et la protection de leurs proche ; la réalisation de ces

buts et de ces intentions, le sentiment d'auto efficacité, l'initiation des jeux et rôle du verdict populaire et surtout le feed-back des actions réalisées. Les questions de cette quatrième partie vont de l'item Q52 à l'item Q68.

La cinquième partie est consacrée au recueil des informations sur la capacité d'autorégulation des individus de la population avec 15 items pour répondre à cette préoccupation. Elle porte sur le contrôle et l'ajustement des actes et actions des lyncheurs, de l'anticipation de ces actes et actions, bref des événements qui ont pour eux un caractère menaçant, risquant et incertains, mais surtout le prise en compte des standards sociaux et moraux en matière de normes sociales. Les questions de cette cinquième partie vont de l'item Q69 à l'item Q84.

La Sixième partie est consacrée au recueil des informations sur la capacité d'autoanalyse des individus de la population avec 15 items pour répondre à cette préoccupation. Elle porte essentiellement sur l'évaluation de la situation d'une scène de lynchage, de l'évaluation de leurs actes et actions liées à la justice populaire, et enfin l'évaluation des conséquences de leurs actes et actions. Les questions de cette sixième partie vont de l'item Q85 à l'item Q100.

La septième partie est consacrée au recueil des informations sur les pratiques du lynchage par les individus de la population avec 12 items pour répondre à cette préoccupation. Elle porte sur les attitudes d'investissement, d'autonomie, de consistance et de rigidité dans les actes et actions des lyncheurs. Les questions de cette septième partie vont de l'item Q101 à l'item Q113

Ces items à coup sûr permettront de confirmer ou d'infirmier les aspects sociaux cognitifs dans l'application de la justice populaire.

6.6 Le coefficient alpha de cronbach des échelles de mesures

Tableau 1: Statistique descriptive de l'échelle et corrélation des différentes mesures

P= 0.001 P = 0.005	E.T	1	2	3	4	5	Alpha de cronbach
Facteurs sociaux cognitifs							
1-La capacité de symbolisation des individus (21 items)	8.384	- 0.0083	0.203	0.174	0.213	0.012	0.890
2-La capacité vicariante des individus (22 items)	8.730	0.0108	- 0.133	0.320	0.043	0.267	0.856
3-La capacité de prévoyance des individus (17 items)	7.683	-0.032	-0.327	-0.234	0.334	0.124	0.964
4-La capacité d'autorégulation (16 items)	9.412	0.0015	-0.159	0.045	0.167	0.218	0.922
5-La capacité d'autoanalyse des individus (16 items)	7.832	0.026	0.128	-0.253	0.144	- 0.236	0.905
Niveau D'application de la Justice populaire (15 items)	10.716	0.006	0.121	0.133	0.201	0.139	0.885

Nos soins

Ce tableau affiche des coefficients de corrélation élevés qui indiquent une cohérence interne fiable de nos items. Ceci montre que notre outil est fiable et valide pour la collecte et l'analyse des données de ce travail.

6.8 Présentation de l'outil d'analyse des données

Les statistiques inférentielles (corrélations) seront utilisées en vue de l'analyse des données collectées à l'aide du questionnaire. Le choix que nous avons porté sur SPSS tient pour les raisons que nous avons évoquées plus haut et plus parce que ce logiciel est crédible dans le traitement des échelles d'attitudes. Nous utiliserons l'analyse des corrélations pour vérifier s'il existe une relation significative entre nos variables indépendantes et notre variable dépendante ; Enfin, il sera convoqué, l'analyse de la régression multiple pour mesurer le poids de chaque facteur dans l'explication ou la prédiction de la situation de la pratique du lynchage

Les données collectées à l'issus des travaux de terrain apporteront du poids, du sens et du soutien empirique à cette recherche. En effet, elles indiquent que les facteurs sociocognitifs affectent positivement l'application de la pratique de la justice populaire dans la capitale politique du Cameroun. Ainsi ses résultats contribuent à l'extension des observations faites par Moscovici (1989) et Bandura (1986) pour qui les comportements collectifs ne peuvent plus se résoudre en donnant une propension trop grande aux facteurs subjectifs contribuant eux aussi à la pratique de la justice populaire.

Dans le même ordre d'idée que les résultats de la présente recherche, des études se situant dans le domaine des comportements collectifs agressifs rapporte que celles-ci à un effet sur les intentions concrètes et comportement dans l'application de la justice populaire (Bandura, (1986) Decci et Ryan (2002). Conformément à la théorie sociocognitive de Bandura, les croyances d'auto-efficacité constituent une source motivationnelle majeure qui affecte les intentions, les comportements et les performances humaines soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire des processus motivationnels. Les croyances d'autoefficacités sont-elles même dépendantes de l'environnement social, en particulier des

encouragements de la population en guise d'approbation de l'acte de la justice populaire et marque ainsi le soutien de ces dernières. La théorie d'autodétermination de Decci et Ryan (2002) et le socioconstructivisme de Bandura (1989) souligne le rôle médiateur fondamental des « perceptions » de l'environnement social.

Au regard des déclarations et observations des lyncheurs en termes de motifs ou raisons évoquées, leur choix libre et mûri, la convocation de leurs expériences en cas de nécessité et l'utilisation du déni qui tranchent nettement avec l'approche fonctionnaliste de l'influence sociale qui décrit le comportement des personnes en foule par l'affectivité uniquement, nous avons postulé l'influence des facteurs sociocognitifs dans l'explication des personnes en situation de foules.

7-Présentations des résultats de la recherche

La question principale de cette thèse était d'analyser le poids ou la contribution des facteurs sociocognitifs dans la production des comportements collectifs agressifs envers les présumés coupables pris en flagrant délit par la population.

HR1 : Avec un coefficient de corrélation calculé (0.78) supérieur au coefficient critique (0.15) H0 est rejetée et HR5 acceptée, d'où la confirmation de la première hypothèse de recherche par conséquent : **La capacité de symbolisation des individus en situation de foule** à travers l'utilisation des mots, des signes, des images mentales ainsi que les représentations mentales détermine la pratique de la justice populaire. Cette statistique indique une direction positive de la corrélation entre les expériences acquises par les individus de la population de la ville de Yaoundé et l'application de la justice populaire. Elle indique aussi le niveau, la force ou le degré de la corrélation qui est très forte c'est à dire très significative. La confirmation de notre hypothèse de travail s'explique et se comprend grâce aux

théories sociales cognitives de Bandura (1986), du style de comportement de l'influence sociale génétique de Moscovici, de l'action collective et de la frustration-agression.

La capacité symbolique s'observe à travers l'image mentale, les mots, bref aux représentations sociales que réalisent les individus et qui permettent l'activation de ces processus et permettent aux individus de donner un sens et de la continuité à leur comportement. Ils permettent également d'élaborer des processus de résolution des problèmes pour lesquels l'individu pourra prévoir ses actions futures et s'engager. Grâce à cette capacité de prédiction, une personne pourra évaluer les conséquences d'une action afin de prendre une décision. Cette capacité prédictive explique la confirmation de notre hypothèse de travail et conforte la thèse selon laquelle les aspects cognitifs jouent aussi un rôle déterminant dans la production des comportements collectifs agressifs.

Les résultats du tableau 40 confortent très bien ses prédictions théoriques. La capacité de symbolisation des personnes lors du déroulement de l'application de la justice populaire semble assez intéressante. En effet, les scores moyens montrent que : 56.49 % des personnes enquêtées soit 2542 individus ont des perceptions et des attitudes très favorables à la pratique de la justice populaire ; 32.24 % des personnes enquêtées soit 1451 individus ont des perceptions et des attitudes assez favorables à la pratique de la justice populaire ; 1.80 % des personnes enquêtées soit 81 individus ont des perceptions et des attitudes indécises à la pratique de la justice populaire ; 4.15 % des personnes enquêtées soit 187 individus ont des perceptions et des attitudes assez défavorables à la pratique de la justice populaire ; 5.31 % des personnes enquêtées soit 239 individus ont des perceptions et des attitudes très défavorables à la pratique de la justice populaire.

Par ailleurs 88.73 % des personnes enquêtées soit 3993 individus ont des perceptions et des attitudes partagées positives.

et très favorables à la pratique de la justice populaire ; Par ailleurs 9.46 % des personnes enquêtées soit 426 individus ont des perceptions et des attitudes négatives partagées très défavorables à la pratique de la justice populaire. Au regard de ce résultat, il ressort que perceptions et des attitudes positives et très favorables à la pratique de la justice populaire sont collectivement partagées une grande majorité des personnes enquêtées, soit 3993 sur 4500. Ces données font de cette opinion une bonne cognition sociale, une sorte de pensée collective, mais volontaire et non mécanique selon la théorie des représentations sociales et de l'influence sociale génétique telle que perçue par Moscovici (1979).

HR2 : Avec un coefficient de corrélation calculé (0.85) supérieur au coefficient critique (0.15) H_0 est rejetée et H_1 acceptée, d'où la confirmation de la première hypothèse de recherche par conséquent : **La capacité vicariante des individus en situation de foule à travers** les motifs évoqués par les individus détermine l'application de la justice populaire par les individus de la population de la ville de Yaoundé. Cette statistique indique une direction positive de la corrélation entre les motifs évoqués par les individus de la population de la ville de Yaoundé et l'application de la justice populaire. Elle indique aussi le niveau, la force ou le degré de la corrélation qui est très forte c'est à dire très significative. La confirmation de notre hypothèse de travail s'explique et se comprend grâce aux théories sociales cognitives de Bandura (1986), du style de comportement de l'influence sociale génétique de Moscovici, de l'action collective et de la frustration-agression.

Les capacités vicariantes font références aux habiletés des individus à apprendre à partir de l'observation des comportements des autres et cet apprentissage donne la capacité d'évaluer la pertinence d'un nouveau comportement sans avoir à l'expérimenter. Ce processus vicariant entraîne une économie importante en limitant la perte de temps des apprentissages par essais-erreurs, ainsi que la limitation des erreurs, qui peuvent

être fâcheuses, forts couteuses voire fatale. Les capacités vicariantes permettent d'explorer des situations hors de e à cause des contraintes de temps, de ressources et de la mobilité. Par ailleurs, l'accès à de nouveaux environnements tels que la télévision et l'internet ont permis d'étendre le répertoire de ces modèles. C'est pourquoi la fréquence d'application de la justice populaire, son observation par les individus sur le terrain, sur les médias confortent cette thèse. C'est ainsi que les vicariantes à travers les expériences acquises par les individus des scènes de lynchage permettent d'expliquer et de comprendre la pratique ou l'application de la justice populaire. D'où la confirmation de notre hypothèse de travail.

Les résultats du tableau 59 confortent très bien ses prédictions théoriques. La capacité vicariante des personnes lors du déroulement de l'application de la justice populaire semble assez intéressante. En effet, les scores moyens montrent que : 56.22 % des personnes enquêtées soit 2530 individus ont la capacité rappeler et de reproduire les actes vus ou écoutés dans les marchés, dans les rues, dans les quartiers, à leurs postes téléviseurs très favorables à la pratique de la justice populaire ; 40.62 % des personnes enquêtées soit 1828 individus ont la capacité rappeler et de reproduire les actes vus ou écoutés dans les marchés, dans les rues, dans les quartiers, à leurs postes téléviseurs assez favorables à la pratique de la justice populaire ; 1.38 % des personnes enquêtées soit 62 individus ont la capacité rappeler et de reproduire les actes vus ou écoutés dans les marchés, dans les rues, dans les quartiers, à leurs postes téléviseurs indécises à la pratique de la justice populaire ; 0.93 % des personnes enquêtées soit 42 individus n'ont pas la capacité de rappeler et de reproduire les actes vus ou écoutés dans les marchés, dans les rues, dans les quartiers, à leurs postes téléviseurs, donc une attitude assez défavorables à la pratique de la justice populaire ; 0.84 % des personnes enquêtées soit 38 individus n'ont pas la capacité de rappeler et de reproduire les actes vus ou écoutés dans les marchés, dans les rues, dans les

quartiers, à leurs postes téléviseurs, donc une attitude très défavorables à la pratique de la justice populaire ;

Par ailleurs 96.84 % des personnes enquêtées soit 4358 individus ont la capacité rappeler et de reproduire les actes vus ou écoutés dans les marchés, dans les rues, dans les quartiers, à leurs postes téléviseurs partagées positives et très favorables à la pratique de la justice populaire ; Par ailleurs 1.77 % des personnes enquêtées soit 80 individus n'ont pas la capacité de rappeler et de reproduire les actes vus ou écoutés dans les marchés, dans les rues, dans les quartiers, à leurs postes téléviseurs partagées et très défavorables à la pratique de la justice populaire. ;

Ici le fait de vivre les scènes de justice populaire quotidiennement, dans la rue, dans les marchés, dans les quartiers, aux postes téléviseurs, dans les réseaux sociaux sont autant d'outils et de facteurs stimulateurs d'apprentissage telle que décrit et perçu par Bandura (1986, 2003, 2006). Le fait d'être exposé à cette pratique semble les avoir conditionné à la réaliser telle que Skinner (1910) l'avait conçu. Les résultats positifs de leurs actions, l'approbation de leur action par la population sont autant de renforcements et de renforçateurs qui stimuleraient leur réalisation. Ces actions semblent être intériorisés par nos enquêtés au regard des résultats obtenus du terrain.

HR3 : Avec un coefficient de corrélation calculé (0.88) supérieur au coefficient critique (0.15) H0 est rejetée et H1 acceptée, d'où la confirmation de la première hypothèse de recherche par conséquent : **La capacité de prévoyance des individus en situation de foule à travers** les expériences acquises par les individus détermine la pratique de la justice populaire. Cette statistique indique une direction positive de la corrélation entre les expériences acquises par les individus de la population de la ville de Yaoundé et l'application de la justice populaire. Elle indique aussi le niveau, la force ou le degré de la corrélation qui est très forte c'est à dire très significative. La

confirmation de notre hypothèse de travail s'explique et se comprend grâce aux théories sociales cognitives de Bandura (1986), du style de comportement de l'influence sociale génétique de Moscovici, de l'action collective et de la frustration-agression.

La capacité de prévoyance : selon Bandura (1986) la majorité des comportements

Intentionnels est dictée par la prévoyance. La prévoyance est la capacité d'un individu à se motiver et à guider ses actions par anticipation. L'anticipation des résultats ou des réponses ne sont pas directement liés aux stimuli, mais aux expériences antérieures ayant créé des attentes quant aux résultats. Les attentes font références à l'évaluation que fait un individu des conséquences de son comportement. C'est donc la capacité de réguler son comportement à partir des attentes qui déterminent le mécanisme de prévoyance du comportement.

Les résultats du tableau 78 confortent très bien ses prédictions théoriques. La capacité de prévoyance à travers les raisons évoquées par la population sont suffisantes pour l'application de la justice populaire sur ces présumés coupables. Globalement, 62.93 % des personnes enquêtées soit 2832 individus sont tout à fait d'accord avec ces raisonnements tandis que 0.95 % soit 43 personnes seulement ne sont pas du tout d'accord. Globalement ce raisonnement est partagé positivement par 97.00 % des personnes interrogées tandis que 1.77 % sont d'avis contraire. Par ailleurs, 1.22 % soit 55 personnes affichent une position de neutralité. Ces résultats à savoir la prévention contre les forfaits des hors la loi et qui guident leur actions anticipatrices, confortent les prédictions de la théorie sociale cognitive de Bandura, qui pense que les comportements intentionnels sont dictés par la prévoyance, c'est-à-dire l'anticipation des résultats ; il ajoute que les réponses ne sont pas directement et nécessairement associées

aux stimuli présents, mais d'abord aux expériences antérieures ayant créée des attentes quant aux résultats (Bandura, 1989).

HR4 : Avec un coefficient de corrélation calculé (0.77) supérieur au coefficient critique (0.15) H0 est rejetée et HR3 acceptée, d'où la confirmation de la première hypothèse de recherche par conséquent : **La capacité d'autorégulation des individus en situation de foule à travers les locus of control internes et externe ainsi que** la distorsion cognitive réalisée par les individus détermine la pratique de la justice populaire. Cette statistique indique une direction positive de la corrélation entre la distorsion cognitive réalisée par les individus de la population de la ville de Yaoundé et l'application de la justice populaire. Elle indique aussi le niveau, la force ou le degré de la corrélation qui est très forte c'est à dire très significative. La confirmation de notre hypothèse de travail s'explique et se comprend grâce aux théories sociales cognitives de Bandura (1986), du style de comportement de l'influence sociale génétique de Moscovici, de l'action collective et de la frustration-agression.

La capacité d'autorégulation selon Bandura (1986) est le pouvoir que possède un individu de contrôler son comportement. C'est grâce à elle qu'un individu passe petit à petit d'un locus of control externe à un locus of control interne. Elle se développe par un jeu d'influence réciproque individu / société, niveau de standard de l'individu, son niveau social et moral. Les individus se fixent continuellement des objectifs et comparent les résultats selon leur niveau d'accomplissement personnel. Dès lors, le niveau de standard motive les individus à travailler davantage ou à modifier leur comportement selon les objectifs poursuivis. Trois facteurs déterminent ce niveau de motivation : le sentiment d'auto efficacité (ceux qui possède un bon niveau d'efficacité ont plus de chance de persévérer dans une tâche ou une opération) ; le feed-back (une personne apprend à contrôler et à ajuster ses efforts dans la poursuite de ses objectifs en les rendant plus réalistes et plus accessible, cas

des lyncheurs) ; l'anticipation du temps (les objectifs à court termes sont plus facilement réalisés et contribuent à augmenter les niveaux de motivations des individus.)

Les résultats du tableau 95 confortent très bien ses prédictions théoriques. La capacité d'autorégulation à travers les locus of control et la distorsion cognitive vis-à-vis de l'application de la justice populaire semble assez pertinente. En effet, 61.52 % des personnes enquêtées soit 2768 individus sont tout à fait d'accord avec cette attitude tandis que seulement 0.53 % soit 24 personnes ne sont pas du tout d'accord. Par ailleurs ces types d'attitudes sont partagés positivement par 98.39 % des personnes interrogées tandis que 1.17 % sont d'avis contraire. Par ailleurs 0.44 % soit 20 personnes affichent une attitude de neutralité face à cette attitude. Ces distorsions cognitives intentionnelles sont une sorte d'ajustement de ses efforts, un feed-back positif qui augmentent leur sentiment d'auto efficacité dans la poursuite de leurs objectifs en les rendant plus réalistes. Ces contrôles et ces ajustements intentionnels des actions augmentent leur sentiment d'auto efficacité dans la poursuite de leurs objectifs en les rendant plus réalistes. C'est ce sentiment d'auto efficacité qui affecte fortement l'initiation d'un comportement. Mettre hors d'état de nuire un présumé coupables étant un objectif immédiat, il est facilement réalisé et augmente le niveau de motivation, de même la réalisation de cet acte est le résultat d'une évaluation critique interne par rapport à sa religion, par rapport au code pénal et autre standards moraux ; il s'agit ici d'un comportement autorégulé (Bandura, 1986, 1991).

HR5 : Avec un coefficient de corrélation calculé (0.79) supérieur au coefficient critique (0.15) H0 est rejetée et HR2 acceptée, d'où la confirmation de la première hypothèse de recherche par conséquent : **La capacité d'auto-analyse des individus en situation de foule à travers le choix rationnel référentiel fait par les individus détermine la pratique de la**

justice populaire. Cette statistique indique une direction positive de la corrélation entre le choix rationnel référentiel fait par les individus de la population de la ville de Yaoundé et l'application de la justice populaire. Elle indique aussi le niveau, la force ou le degré de la corrélation qui est très forte c'est à dire très significative. La confirmation de notre hypothèse de travail s'explique et se comprend grâce aux théories sociales cognitives de Bandura (1986), du style de comportement de l'influence sociale génétique de Moscovici, de l'action collective et de la frustration-agression. Les capacités cognitives de l'individu dans un groupe ou une foule que développe Bandura permettent de comprendre et d'expliquer la contribution de certains facteurs sociaux cognitifs dans l'application de la justice populaire. Selon Bandura (1986) la majorité des influences externes de nos comportements est traité par les processus cognitifs.

La capacité d'autoanalyse permet à l'individu d'évaluer ses expériences ; de réfléchir sur ces processus de pensée et de les modifier selon leur besoin Le sentiment de compétence est le principal facteur de l'autoanalyse, encourageant l'activation de certains comportements. La confirmation de notre hypothèse de travail s'explique et se comprend grâce aux théories sociales cognitives de Bandura (1986), du style de comportement de l'influence sociale génétique de Moscovici, de l'action collective et de la frustration-agression.

Les résultats du tableau 112 confortent très bien ses prédictions théoriques. La capacité d'auto-analyse à travers le choix rationnel référentiel réalisé par des individus, l'évaluation de la situation par les lyncheurs, l'évaluation de leur acte et de leurs actions et l'évaluation des conséquences de leurs actions, semble assez pertinente. En effet, 60.13 % des personnes enquêtées soit 2706 individus sont tout à fait d'accord avec cette situation tandis que seulement 0.98 % soient 44 personnes qui ne sont pas du tout d'accord. Globalement cette situation est collectivement et positivement partagée par 96.51 % des

personnes interrogées tandis que 1.99 % sont d'avis contraire, pendant que 1.60 % soit 72 personnes affichent une position de neutralité face à cette situation.

8-Analyse et interprétation des résultats

Ces résultats confortent la théorie du choix rationnel (TCR), qui énonce que l'acteur adhère à une croyance ou entreprend une action parce qu'elle fait sens pour lui, autrement dit, la cause principale des actions, des croyances de l'individu réside dans la sens qu'il leur donne, plus précisément dans les raisons qu'il a de les adopter. Ceci exclut « la mentalité primitive » ou « la pensée sauvage » exposé par Lebon et disciple dans la description de la pensée collective. Ici, les individus sont clairement conscients du sens de leurs actions et de leurs croyances. Les raisons des acteurs dépendent des causes, des ressources cognitives et d'autres variables caractéristiques de la situation et du contexte dans lequel il se trouve.

Dans le même ordre d'idée, Cusson (1990) et Kokoreff (2010), pensent que, le lyncheur est un « délinquant », mais un délinquant rationnel, qui anticipe les opportunités de gains et les risques à la répression et à une vie relativement dangereuse. Ils évoquent la construction des chaînes de rationalité qui pousse à cette délinquance à savoir : La présence des opportunités de délinquance ; Les bénéfices possibles ; Les chances de se faire prendre ; La lourdeur des peines encourues ;

Il en résulte généralement de ces analyses que la lutte contre la délinquance suppose de mieux protéger les personnes et les biens, d'affaiblir les bénéfices, augmenter l'efficacité policière, augmenter les peines encourues. Bref, il faut rendre la délinquance (pratique du lynchage des présumés coupables) plus difficile et plus risquée.

La majorité des politiques de sécurité se sont appuyées sur ce modèle, avec des succès variés. Cependant, il n'est pas

certain que la rationalité délinquante soit toujours aussi forte qu'on le postule et cette politique ne fonctionne que si les activités légales peuvent offrir des perspectives aussi intéressantes que les activités illégales. Bien que, les adeptes de ces quelques théories esquissées ici aiment les opposer comme étant de véritable alternative, il semble que l'on doive s'accommoder d'un syncrétisme.

Pendant, si ces théories se distinguent et continuent à s'opposer, c'est, pour des raisons sociales et morales, car, en donnant une explication à la délinquance, chacune d'elle appellent à des solutions qui reposent sur les représentations de la société et sur les choix moraux assez nettement formulés. Ces théories savantes renvoient à des théories naturelles de la vie sociale, celle que chacun de nous mobilise quand il s'efforce d'expliquer un phénomène comme la délinquance : crise de la morale, inégalité sociale, etc. chacune de ses conceptions est importante dans la mesure où elle appelle à un type de réponse publique. Retour de la morale, du contrôle, réduction des inégalités, critiques des effets pervers de la discrimination des politiques institutionnelles, etc.

La mise en exergue des aspects cognitifs décisionnels reposerait sur les travaux relatifs aux liens entre les valeurs et les actes délinquants (Born, 1983) et les travaux d'Eisenberg (1987) qui a étudié le lien entre cognition et comportement moral. Selon cet auteur, pour qu'une action puisse être qualifiée de morale, il est indispensable qu'elle soit précédée d'une cognition dite morale, bien que toute cognition morale, n'entraîne pas des actions morales. La modélisation proposée postule l'existence d'une variable intermédiaire « appelée intention comportementale » c'est-à-dire l'action d'agir de telle ou de telle manière ; elle-même influencée par une série autres facteurs, tels que la hiérarchie d'ordre générale des valeurs, les réactions affectives, l'évaluation subjective des coûts et bénéfiques, les attributions à l'égard des présumés coupables et

les facteurs de la personnalité. Ainsi, le lien entre le niveau général de raisonnement moral et le comportement dans une situation spécifique est indirect, et l'action est orientée par un processus de prise de décision. La rationalité caractérise le passage à l'acte et donne une vision opératoire du cheminement de la pensée des lyncheurs.

L'approche de Cusson (1998) s'inscrit clairement dans l'ensemble des recherches de Cornish et Clarke (1987). Ces auteurs pensent que les criminels, les délinquants et les déviants évaluent les conséquences potentielles positives et négatives de leurs actions et ne passe à l'acte que si l'intérêt est supérieur au coût. Ils pensent que tous crimes, tous délits suivent une logique propre et répond à des motifs spécifiques qui influencent l'analyse coût-bénéfice. Kiely (1985), quant à lui pense que, tout individu pris dans une foule, effectue un « choix ». Ce choix peut être celui d'adopter une conduite sociale neutre, une conduite sociale positive ou une conduite sociale négative. Il ajoute que, ce choix résulte d'un choix cognitif de type référentiel et qui consiste à évaluer la situation, les actions à menées en sélectionnant dans son répertoire comportemental et, enfin être-victime proche -victime inconnu Assassinat -victime soi-même -victime proche -victime inconnu du Viol ; -victime soi-même, victime proche ; victime inconnue du Vol des biens ; -victime soi-même ; victime proche ; victime éloigné Vol à main armée ; -victime soi-même ; victime proche ; victime inconnu (complicité entre les forces de l'ordre les présumés coupables) ; -victime soi-même ; victime proche ; victime inconnu (Complaisance entre personnels judiciaires et présumés coupables) évaluent les conséquences de leurs actes.

Les référentiels auxquels ils font appel sont la hiérarchie des valeurs, les réactions affectives, l'évaluation subjective coût-bénéfice, les attributions sociales à l'égard des présumés coupables et enfin les facteurs de leur personnalité.

Dès lors le facteur « choix rationnel référentiel » se définit en termes d'évaluation de la situation du lynchage en termes d'opportunité à saisir ou non, de rapport des acteurs en présence, ensuite, l'évaluation de l'action pouvant s'adapter à la situation (faire preuve de sang-froid, évaluer le temps nécessaire pour la réalisation de l'action ainsi que l'apport des autres. Enfin, l'évaluation des conséquences se rapporte au risque d'être pris en flagrant délit, la sévérité de la sanction, la confrontation à la victime, l'appréciation sociale de l'acte et l'appréciation de l'acte par la morale. Il est bien entendu que, les individus diffèrent quant à leur préférence pour l'honnêteté et l'évaluation e profit du crime. Cornish et Clarke (1987) ont émis les hypothèses suivantes. : Les délinquants cherchent leur profit par des conduites délinquantes ; Pour ce faire, ils doivent prendre des décisions et faire des choix ; La prise de décision est fonction du temps disponible selon les opportunités et les informations disponibles, ainsi que les capacités cognitives du délinquant (lyncheur)

La prise de décision et les éléments à prendre en considération sont très différents d'une personne à l'autre. Pour eux, chaque délit suit une logique propre. Ces auteurs ont établi une listes de propriété structurant les choix, entre autres, on peut citer : besoin d'expertise, probabilité du profit, connaissances des techniques, disponibilité de la situation et son accessibilité, nécessité de planification, de complicité, risque d'être pris, la sévérité de la punition, le temps nécessaire pour réaliser l'opération, la violence instrumentale nécessaire ; la confrontation à la victime, l'appréciation sociale de l'acte, et l'évaluation morale de l'acte.

Par contre le « professionnalisme » du délinquant (lyncheur) augmenterait ses capacités de tirer un profit maximal de l'action. Ici se pose également la question de choix, puisque l'individu peut également choisir de ne pas poser l'acte délinquant (porter la situation à l'intention des instances

judiciaires. C'est ici que l'on trouve l'importance fondamentale des facteurs de risques sociaux, familiaux et personnels issus de l'enfance, de l'adolescence pour expliquer l'implication d'un individu dans les actes de délinquances.

Le choix rationnel se place à un moment particulier de l'histoire individuelle porteuse de la probabilité de choisir un acte délinquant. Fedman (1995) mentionne les faiblesses d'une telle approche pour expliquer une conduite délinquante tant autant au début que sa persistance ou la désistance. Dès lors la théorie de l'apprentissage social donnerait bien de meilleures explications.

Les motifs de l'acte criminel ont été décrits par les criminologues et les psychologues qui rencontrent quotidiennement les délinquants, cependant, ils n'en ont pas fait un objet à l'exception des travaux expérimentaux de Fedman. Les motifs conscients explicitent les raisons sous-jacentes, les motivations immédiates, les motivations lointaines sont concurrentes pour une compréhension du passage à l'acte, soit chez les délinquants sporadiques ou chroniques.

Ces motivations sont à intégrer dans l'analyse plus globale du passage à l'acte qui serait la résultante des facteurs prédispositionnels anciens, des facteurs motivationnels immédiats qui s'actualiseraient dans la situation et les facteurs purement circonstanciels. L'intérêt du choix rationnel référentiel dans la production du comportement met en lumière cette opération mentale qu'est le calcul coût-bénéfice qui relève de la cognition. Ainsi le lynchage des présumés coupables, bien qu'étant un acte délinquant, n'est pas gratuit, ni un fait banal, les lyncheurs y gagnent dans ce phénomène.

Un autre résultat intéressant de cette étude concerne le rôle des croyances d'auto-efficacité dans le processus de la motivation. En effet l'auto-efficacité est reliée aux acquisitions à la fois directement (par exemple en augmentant les ressources

cognitives engagées par les lyncheurs) et indirectement par les régulations motivationnelles qui ont été mesurées. Plus les croyances d'auto-efficacité sont élevées, plus la motivation des lyncheurs est autodéterminée et moins il est amotivé, deux variables qui prédisent elles-mêmes les acquisitions comme nous venons de le voir. Ce résultat est conforme à la TAD (Deci & Ryan, 2000), selon laquelle la satisfaction des besoins psychologiques – en l'occurrence, ici, celui de compétence – facilite l'appropriation des régulations à l'égard d'une tâche. Autrement dit, en donnant des feed-back sur les progrès réalisés et en encourageant les lyncheurs, le meneur renforce la confiance qu'ils ont à réaliser les actions de violence sur les présumés coupables. Cette plus grande efficacité perçue conduit en retour à des motivations plus autonomes pour les actes de justice populaires (par exemple régulation identifiée – le lyncheur comprend davantage l'intérêt de ce qu'il y a à faire – voire régulation intrinsèque – le lyncheur prend plus de plaisir à ce qu'il fait).

À l'inverse, avec de faibles croyances d'auto-efficacité, le lyncheur tend à réaliser les actes de justices populaires non pas de manière autonome mais pour des raisons plus contrôlées comme la régulation introjectée (parce qu'il se sentirait coupable de ne pas les faire) ou la régulation externe (parce qu'il sent des pressions externes comme les exclusions ou la marginalisation). Il tend également à être plus amotivé ou « résigné », un phénomène mis en évidence par Seligman (1975). Certains résultats inattendus trouvés dans cette étude méritent d'être soulignés. Tout d'abord, si conformément aux postulats des approches sociocognitives, les analyses ont confirmé le rôle de « filtre » (c'est-à-dire de médiateur) exercé par les perceptions des lyncheurs dans la relation unissant le style motivationnel du meneur aux processus motivationnels des lyncheurs, force est de constater que le lien entre les comportements autorapporté par les meneurs d'une part et les perceptions qu'en ont les lyncheurs d'autre part est faible ($\beta =$

0,11). Autrement dit, la congruence entre les points de vue des meneurs et des suiveurs en ce qui concerne le style motivationnel des meneurs n'est pas très important.

Un autre résultat inattendu concerne le lien direct qui existe entre le style motivationnel autorapporté par le meneur et l'amotivation. Cette relation négative ne semble pas médiatisée par la perception des lyncheurs relative au style motivationnel de leur meneur. Deux explications peuvent être apportées à ce résultat. Tout d'abord, il est possible que le questionnaire de perceptions par les lyncheurs ne soit pas assez précis pour capturer tous les processus susceptibles de conduire à l'amotivation. En effet, le questionnaire tend à mesurer uniquement les comportements « de soutien » des besoins. Or, il est possible que ce soit davantage la présence de comportements qui « menacent » les besoins (par exemple « Mon frère je suis nul »), plus que l'absence de comportements qui les soutiennent (par exemple « Ce que dit augmente la confiance que j'ai en moi »), qui conduisent à l'amotivation. Des travaux réalisés ces dernières années (Reeve, 2009 ; Sarrazin, Pelletier, Deci et al. 2011, pour une revue) révèlent en effet l'intérêt de séparer ces deux types de comportements des meneurs. L'autre explication que l'on peut apporter à ce résultat est que les effets du style de meneur sur l'amotivation échappent en partie à la conscience des lyncheurs. Certains travaux sur la contagion des motivations entre meneur et les lyncheurs (notamment Radel, Sarrazin, Legrain et al. 2010) révèlent l'existence de mécanismes inconscients qui interviennent dans la relation.

Enfin, le résultat le plus surprenant de cette étude concerne une relation positive trouvée entre la perception des de la justice populaire relative au style motivationnel des lyncheurs et les acquisitions des comportements collectifs agressifs. Nous avons cherché à savoir si le sens de cette relation pouvait changer en fonction des valeurs prises par les perceptions des

acteurs, mais la fonction quadratique s'est révélée non significative. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce résultat inattendu.

Une première explication concerne les effets paradoxaux des feed-back délivrés par certains acteurs trouvés dans la littérature. Si la théorie sociocognitive de Bandura (1997) a montré que les feed-back positifs et les encouragements influençaient positivement les croyances d'auto-efficacité, d'autres études ont trouvé que les encouragements pouvaient avoir des effets contrastés sur les acquisitions. Par exemple, plusieurs chercheurs (Cimpian, Arce, Markman et al., 2007 ; Kamins et Dweck, 1999 ; Mueller et Dweck, 1998) ont montré que le fait de féliciter un enfant « pour son intelligence » pouvait provoquer chez ce dernier une focalisation sur la démonstration de sa supériorité sociale, alors que les compliments en lien avec les efforts fournis favoriseraient une focalisation sur la maîtrise des tâches. Or, face à la difficulté, les individus orientés vers la démonstration de la supériorité sociale persisteraient moins que ceux orientés vers la maîtrise, expliquant ainsi les moins bonnes performances des premiers. En mettant en œuvre un ensemble de processus cognitifs, affectifs et comportementaux contrastés, ces focalisations divergentes permettent de mieux comprendre les liens complexes qui unissent la perception des élèves relative au soutien de leur enseignant et les acquisitions scolaires. Sans une mesure spécifique des orientations motivationnelles des élèves, cette interprétation reste néanmoins de l'ordre de l'hypothèse.

Notre analyse a porté sur le degré de contribution des facteurs sociocognitifs sur l'application de la pratique de la justice populaire dans la ville de Yaoundé. Nous devons donc insister sur le fait qu'il ne s'agit pas en l'occurrence d'un résultat en termes de progression de la pratique.

Références bibliographiques

Allport, G. W. Postman, L.J. (1954). *The basic psychology of rumor*. In *textes fondamentaux de psychologie sociale*, Paris: Dunod. 198 p.

Bandura, A. (1977a). Self-efficacy: Toward a unifying theory of behavioral change. *Psychological Review*, n. 84, p.191-195. <http://jean.heutte.free.fr> du 10-02-2021. 16:30.

Bandura, A. (1977b). *Social learning theory*. Upper Saddle River, New Jersey: Prentice-Hall.255 p.

Bandura, A. (1986). *Social foundation of Thought and Action: A Social Cognitive Theory*. Paris: Dunod. 303 p.

Bandura, A. (1996). *Principles of behavior modification*. New York: Holt, Rinehart & Winston.233 p.

Bandura, A. (2003). Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle. Traduit de l'anglais par Jacques Lecomte. Préface de Philippe Carré. Paris : De Boeck. 234 p.

Bandura, A. (2003). *Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle*, trad. par Lecomte J. (Self efficacy). Bruxelles : De Boeck Université. 412 p.

Cornish, D.B., Clarke, R.V. (1987). Understanding crime displacement: the application of rational choice theory. *Criminology*, n.25, p.933-947. <http://www.researchgate.net> du 13-01-2021. 11 :30.

Cusson, M. (1990). *Le contrôle social du crime*. Paris. Presse Universitaire de France. d'économie psychosomatique, Payot. 332 p.

Ebale, M.C. (2001). *Développement théorique de la psychologie sociale*. Yaoundé : Presse Universitaire de Yaoundé. 56 p.

Emtcheu, A. (2010). *Influence sociale et éducation*. Sarrebruck: Edition U E. 207 p.

Fedman, P. (1995). *The psychology of crime*. Cambridge: CUP. 148 p.

Freud, S. (1953). *Psychologie collective et analyse du moi*. Paris : Payot. 298 p.

Freud, S., (1920). Résultats, idées, problèmes - I 1890 - 1920, 6 éd., PUF, 1943.

Friedman, H., & Schustack, M. (1999). Personality classic theories and modern research. *Pearson*, n.5, p. 204-207. <http://shs.hal.science> du 15-06-2010. 07:30

Kiely, M. C. (1985). Delinquency by choice. *Contemporary psychology*. Vol.30, n.8, p. 616-625. <http://cic-rcc.ucalgary.ca> du 17-08-2011. 07 :30.

Lebon, G. (1863). *La psychologie des foules*. Paris : Presse Universitaires de France. 468 p.

Lipiansky, E. (1990). Identité subjective et interaction. In *Revue questions de Recherches en Education – 2*, 2001. Action et Identité : enjeux pour la recherche en formation. p. 163-176.

Moscovici, S. (1973). *Introduction à la psychologie sociale*. Paris : Larousse. 330p.

Moscovici, S. (1979). *Psychologies des minorités actives*. Paris : Presse Universitaire de France. 290p.

Moscovici, S. (1981). *L'âge des foules*. Paris : Fayard. 336 p.

Moscovici, S. (1989). *La psychologie sociale*. Paris : Presse Universitaire de France. 288 p.

Sieghel, S. (1901). *Les foules criminelles*. Paris : Alcan. 156 p.

Tarde, G. (1910). *L'opinion et la foule*. Paris : Alcan. 339 p.

Tarde, G. (1989). *L'opinion et la foule*. Paris : Presse universitaire de France. 305 p.

Tychev, C. (2000). La mentalisation, approche théorique et clinique projective à travers le test du Rorschach. *Bulletin de psychologie*, n. 3, p. 469-480. <http://www.sciencedirect.com> du 14-03-2013. 09 :30

Weill-Barrais, R. (1993). *Les méthodes en psychologie*. Paris : Bréal. 228 p.

Weiner, B. (1972). Attribution theory: Achievement motivation and the educational process. *Review of Educational Research*, n.42, p. 203-215. <http://www.sciencedirect.com> du 18-08-2011. 07:30

Zimbardo, P. G. (1971). *The Stanford Prison Experiment*. Script of the Slide Show. 226 p.